

Prix Safety Matters

Commandité par la Commission des accidents du travail de l'Î.-P.-É.

Le prix Safety Matters, d'une valeur de 500 \$, est décerné à un finissant ou une finissante de l'Île-du-Prince-Édouard qui a démontré une compréhension des principes de santé et de sécurité au travail et qui a pris l'initiative de les appliquer à l'école ou dans un milieu de travail.

Date limite de présentation des demandes : 1er mai

Pour présenter une demande, remplissez le formulaire puis demandez à un répondant adulte de remplir le formulaire de référence du répondant. Les formulaires sont disponibles par l'entremise du bureau des services aux élèves de votre école, ou au www.wcb.pe.ca/workplace/youngworkers



902.368.5680
1.800.237.5049
www.wcb.pe.ca

**Safety
Matters** @Work
Workers Compensation Board of PEI